

Paris, le 17 avril 2012

Dominique QUIRION, Secrétaire général
Michel MANGIN, Secrétaire général adjoint
UNSA Sport 3S
21, rue Jules Ferry
93177 BAGNOLET cedex

Ref.1388500

Messieurs,

François Hollande m'a transmis votre courrier. Vous attirez son attention sur les 10 questions que vous jugez prioritaires pour la mise en place de la politique publique du sport de demain. J'ai pris bonne note de vos propositions.

Tout commence à l'école. L'Education physique et sportive occupe une place forte dans notre projet éducatif du primaire à l'université, elle est une chance unique pour que chaque jeune acquiert une culture sportive et soit ainsi incité à pratiquer le sport tout au long de la vie.

Les associations sportives scolaires et universitaires sont une passerelle vers la pratique du sport en dehors de l'école. C'est souvent lors de compétitions UNSS que naît l'envie de s'inscrire dans un club. Notre ambition est de faire du sport une priorité de la maternelle à l'université pour les jeunes, qu'ils soient valides ou en situation de handicap.

Promouvoir la vie des 175 000 associations sportives et l'engagement des 2 millions de bénévoles est d'intérêt général. L'association sportive remplit, à côté de l'école, cette vocation d'un « autre lieu éducatif » : elle permet à chaque jeune de se construire. Le sport pratiqué en groupe tout au long de la vie enrichit la qualité de la vie sociale, il permet de conduire des projets, de s'engager, de s'intégrer, de se construire une identité. L'association sportive est le lieu d'une éducation populaire. Nous soutiendrons la vie associative sportive.

Vous attirez notre attention sur le lien entre sport et santé et sur les bénéfices de la pratique des activités physiques et sportives. Nous partageons le bien fondé de votre constat et nous voulons affirmer le rôle du sport dans les projets régionaux de santé, les contrats locaux de santé, les ateliers santé ville des zones urbaines sensibles, les contrats collectifs d'assurance complémentaire des entreprises publiques et privées. Il s'agit bien de changer d'ère, de faire évoluer les mentalités pour passer de la non contre-indication de la pratique du sport à la « prescription sportive » nécessaire à la santé.

François Hollande s'est engagé à relancer la dynamique de l'Assemblée nationale du sport et à créer des Assemblées régionales du sport en impliquant réellement tous les acteurs. Les organisations syndicales, avec qui nous établirons un dialogue de confiance, auront naturellement leur place dans ces instances.

FRANÇOIS HOLLANDE 2012

.../...

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, nous établirons une loi cadre de modernisation de l'organisation du service public du sport en France et nous installerons un Ministère des Sports de plein exercice.

Vous retrouverez l'ensemble des ces éléments dans les 30 engagements pour le sport de François Hollande ainsi que dans la réponse que nous avons apportée à la « plateforme » du CNOSF. Ces deux documents vous permettront de mesurer l'importance que notre candidat attache au développement du sport pour tous et apporteront de nombreuses réponses à l'ensemble des questions que vous soulevez, sur la nécessaire réforme de la formation où l'accompagnement des sportifs de haut niveau.

Espérant avoir répondu à l'essentiel de vos interrogations,
Veuillez recevoir, Messieurs, l'assurance de mes meilleures salutations.



Valérie FOURNEYRON
Responsable du Pôle sport

PJ. Les 30 engagements
La réponse au CNOSF